

DÉPARTEMENT

.....LOIRE.....

ARRONDISSEMENT

.....MONTBRISON.....

..

Effectif légal
du conseil communautaire

.....126.....

Nombre de conseillers en exercice

.....124.....

EPCI :

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT,

DES VICE-PRESIDENTS et AUTRES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille vingt-six le sept du mois d'avril à dix-huit heures trente minutes, en application de l'article L. 2122-7 par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et en application de l'article L5211-10 du même code, s'est réuni le conseil communautaire de LOIRE FOREZ AGGLOMERATION à l'Hôtel d'agglomération à Montbrison. Date de convocation : le 31 mars 2026

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

Albert BACQUART, Michaël BERGER, Anne BERTIER, Christophe BLOIN, Baptiste BON, Julien BRUNON, Laurent CARUANA, Nasera CHABANE, Franck CHASSAGNEUX, Gilbert CHAZAL, Isabelle CHOULET-DEMARIAUX, David COCAGNE, Pascal COSTON, Muriel COUTURIER, Hervé DE STEFANO, Dominique DEVIN, Philippe ESSERTEL, Patrick FARISSIER, Mickaël FORGE, Tess GAGNAGE, Mickaël GAULT, Florence GAVARD, Sofiane GHILAS, Serge GOMET, Constance GRANGER, Grégoire GRANGER, Delphine IMBERT, Corinne JACQUEMONT, Dominique JACQUET, Denis JOANDEL, Emilien JOUSSERAND, Asim KARATAS, Kévin KLEIN, Sylvain LEVET, Guillaume LOMBARDIN, Jimmy LUMINIER, Martine MEILLIER, Frédéric MURAT, Jean-Michel PERRACHE, Laurence PERRIN, Philippe PEYRARD, Pierrick PLAT, Jean-Pierre PONCHON, Patrice POTTONNIER, Pascal POURRAT, Tom RIEU, Rémi RIZAND, Claudia ROLLE, Patrice ROMEUF, Stéphane ROYER, Jérôme SAGNARD, Arlette SURGEY, Séverine TARIT, Laurent THEOLEYRE, Annabel TURNEL, Luc VERICEL, Eric VIOLLET, René AVRIL, Florence BARBE, Christophe BAZILE, Christine BERTIN, Roland BONNEFOI, David BUISSON, Martine CHARLES, Thierry CHAVAREN, Jean-Baptiste CHOSSY, Patrice COUCHAUD, Bernard COUTANSON, Béatrice DAUPHIN, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Julien DEGOUT, Serge DERORY, Thierry DEVILLE, Catherine DOUBLET, Paul DUCHAMPT, Jean-Marc DUMAS, Yves DUPORT, Stéphanie FAYARD, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, René FRANÇON, André GACHET, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, André GAY, Sylvie GENEPIER, Cindy GIARDINA, Thierry GOUBY, Valéry GOUTTEFARDE, Serge GRANJON, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Olivier JOLY, Eric LARDON, Nathalie LE GALL, Cécile MARRIETTE, Yves MARTIN, Christelle MASSON, Rachel MEUNIER-FAVIER, Frédéric MILLET, Mickaël MIOMANDRE, Thierry MISSONNIER, Jean-Philippe MONTAGNE, Rambert PALIARD, Alexandre PALMIER, Nicole PARDON, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Marie-Gabrielle PFISTER, Robert REGEFFE, Christine ROCHET, Patrick ROMESTAING, Julien RONZIER, Frédérique SERET, Elodie THEVENET, Jean-Paul TISSOT, Yannick TOURAND, Gérard VERNET

Absents remplacés : Rémi BERGER par Constance GRANGER, Laurent TALLARONT par Laurence PERRIN, Roland BOST par Florence BARBE, Christophe DESTRAS par Christine ROCHET

Pouvoirs : Jérôme PEYER pouvoir à Isabelle CHOULET-DEMARIAUX, Flora GAUTIER pouvoir à Christophe BLOIN, Marcel GIACOMEL pouvoir à Eric LARDON, Ghyslaine POYET pouvoir à Nathalie LE GALL

Absents : Hervé BEAL

Secrétaire de séance : Alban FONTENILLE

Étaient également présents, Mme Christine FELIX, M. Michel GOUJON, M. Jean-Yves PICARD, membres de la délégation spéciale conformément à l'arrêté préfectoral n°E 10-2026 du 16 mars 2026 instituant les délégations spéciales pour les communes d'Arthun et de Gumières.

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	124
Nombre de membres présents :	119
Nombre de membres suppléés :	4
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	1
Nombre de votants :	123

1. Installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUMAS, conseiller communautaire le plus âgé (en application de l'article L. 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Alban FONTENILLE a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

Conformément à la délibération N° 3 de la séance du 7 avril 2026 et à l'article 15 du règlement intérieur de Loire Forez agglomération, l'assemblée utilise la modalité de vote électronique pour l'ensemble des élections du Président, vice-présidents et autres membres du bureau. Le bureau de vote est composé du président de séance : Monsieur Jean-Marc Dumas, du secrétaire : Monsieur Alban Fontenille et de deux assesseurs : Madame Sylvie Genebrier, Monsieur Jean-Baptiste Chossy.

2. Élection du président

2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 5211-9 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 119 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée aux articles L2121-17 par renvoi de l'article L5211-1 du CGCT était remplie¹.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122 -7 du CGCT par renvoi du L5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2. Déroulement de chaque tour de scrutin

Il a été immédiatement procédé au dépouillement. Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.3. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	6
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	117
f. Majorité absolue ²	59

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BAZILE Christophe.....	109	Cent neuf
GOUBY Thierry	1	Une
GRANGER Grégoire	7	Sept
.....
.....

2.7. Proclamation de l'élection du président

M. Christophe BAZILE a été proclamé président et a été immédiatement installé.

¹ Tiers des membres en exercice de l'organe délibérant, présent ou représenté ; ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3. Élection des vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE élu président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7-du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Par délibération N°5 du conseil communautaire du 7 avril 2026, il a été fixé à 15 le nombre des vice-présidents du conseil communautaire.

3.1. Élection du premier vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	111
f. Nombre d'abstentions :	8
g. Majorité absolue ³	56

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERTIER Anne.....	2	Deux
DUCHAMPT Paul.....	1	Une
FONTENILLE Alban	1	Une
JOLY Olivier	107	Cent sept
.....		

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président

M. Olivier JOLY a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

3.2. Élection du deuxième vice-président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	109
f. Nombre d'abstentions :	14
g. Majorité absolue ⁴	55

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERTIN Christine	3	Trois
DEVIN Dominique	1	Une
PALMIE Alexandre	1	Une
ROMESTAING Patrick	104	Cent quatre

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

M. Patrick ROMESTAING a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

³ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.3. Élection du troisième vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	107
f. Nombre d'abstentions :	13
g. Majorité absolue ⁵	54

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COUTANSON Bernard	2	Deux
FAYARD Stéphanie	102	Cent deux
PLAT Pierrick.....	1	Une
SERET Frédérique.....	1	Une
THEVENET Elodie	1	Une

3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième vice-président

Mme Stéphanie FAYARD a été proclamée troisième vice-présidente et immédiatement installée.

3.4. Élection du quatrième vice-président

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	106
f. Nombre d'abstentions :	14
g. Majorité absolue ⁶	54

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BEAL Hervé	1	Une
COUTANSON Bernard.....	1	Une
DEVILLE Thierry.....	1	Une
DEVIN Dominique.....	1	Une
PELOUX Pascale	1	Une
POTONNIER Patrice	2	Deux
REGEFFE Robert	98	Quatre-vingt-dix-huit

3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

M Robert REGEFFE a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

⁵ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.5. Élection du cinquième vice-président

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	108
f. Nombre d'abstentions :	12
g. Majorité absolue ⁷	54

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERGER Michaël	1	Une
FORGE Mickaël.....	1	Une
GOUBY Thierry	1	Une
JOUSSERAND Emilien	1	Une
LARDON Eric	98	Quatre-vingt-dix-huit
LOMBARDIN Guillaume	1	Une
MIOMANDRE Mickaël	1	Une
PALMIER Alexandre	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une
POTONNIER Patrice	2	Deux

3.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

M. Eric LARDON a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

3.6. Élection du sixième vice-président

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	108
f. Nombre d'abstentions :	11
g. Majorité absolue ⁸	54

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERGER Michaël	1	Une
COSTON Pascal	1	Une
COUCHAUD Patrice	102	Cent-deux
COUTANSON Bernard	1	Une
FONTENILLE Alban	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une
POTONNIER Patrice	1	Une

3.6.4. Proclamation de l'élection du sixième vice-président

M. Patrice COUCHAUD a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

⁷ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.7. Élection du septième vice-président

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	5
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	103
f. Nombre d'abstentions :	15
g. Majorité absolue ⁹	52

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BEAL Hervé	1	Une
CHOSSY Jean-Baptiste	1	Une
DERORY Serge	1	Une
ESSERTEL Philippe	1	Une
FONTENILLE Alban	1	Une
GOUBY Thierry	1	Une
PFISTER Marie-Gabrielle	93	Quatre-vingt-treize
PLAT Pierrick	1	Une
POTONNIER Patrice	1	Une
SERET Frédérique	2	Deux

3.7.4. Proclamation de l'élection du septième vice-président

Mme Marie-Gabrielle PFISTER a été proclamée septième vice-présidente et immédiatement installée.

3.8. Élection du huitième vice-président

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	5
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	105
f. Nombre d'abstentions :	13
g. Majorité absolue ¹⁰	53

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERTIN Christine	1	Une
CHASSAGNEUX Franck	97	Quatre-vingt-dix-sept
COCAGNE David	1	Une
DUMAS Jean-Marc	1	Une
FONTENILLE Alban	2	Deux
GENEBRIER Sylvie	1	Une
GOUBY Thierry	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une

3.8.4. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

M. Franck CHASSAGNEUX a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

⁹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.9. Élection du neuvième vice-président

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	110
f. Nombre d'abstentions :	12
g. Majorité absolue ¹¹	55

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BEAL Hervé	1	Une
BUISSON David	100	Cent
CHOSSY Jean-Baptiste	2	Deux
COUTANSON Bernard	1	Une
DERORY Serge	1	Une
DUCHAMPT Paul	1	Une
PLAT Pierrick	2	Deux
POTONNIER Patrice	1	Une
SERET Frédérique	1	Une

3.9.4. Proclamation de l'élection du neuvième vice-président

M. David BUISSON a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

3.10. Élection du dixième vice-président

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	7
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	105
f. Nombre d'abstentions :	11
g. Majorité absolue ¹²	53

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BONNEFOI Roland	1	Une
DEGOUT Julien	1	Une
ESSERTEL Philippe	1	Une
FONTENILLE Alban	2	Deux
GHILAS Sofiane	1	Une
GOUBY Thierry	1	Une
JOLY Olivier	1	Une
LE GALL Nathalie	94	Quatre-vingt-quatorze
LUMINIER Jimmy	2	Deux
PLAT Pierrick	1	Une

3.10.4. Proclamation de l'élection du dixième vice-président

Mme Nathalie LE GALL a été proclamée dixième vice-présidente et immédiatement installée.

¹¹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.11. Élection du onzième vice-président

3.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	111
f. Nombre d'abstentions :	11
g. Majorité absolue ¹³	56

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERGER Rémi	1	Une
CHAVAREN Thierry	1	Une
FONTENILLE Alban	2	Deux
FORGE Mickaël	1	Une
GANDREY Carine	1	Une
GENEBRIER Sylvie	1	Une
HAREUX Thierry	101	Cent-une
LOMBARDIN Guillaume	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une
THEVENET Elodie	1	Une

3.11.4. Proclamation de l'élection du onzième vice-président

M. Thierry HAREUX a été proclamé onzième vice-président et immédiatement installé.

3.12. Élection du douzième vice-président

3.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	6
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	112
f. Nombre d'abstentions :	5
g. Majorité absolue ¹⁴	56

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHABANE Nasera	1	Une
DOUBLET Catherine	101	Cent-une
FONTENILLE Alban	3	Trois
GOUBY Thierry	1	Une
LEVET Sylvain	1	Une
PEYRARD Philippe	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une
RIZAND Rémi	1	Une
RONZIER Julien	1	Une
THEVENET Elodie	1	Une

¹³ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.12.4. Proclamation de l'élection du douzième vice-président

Mme Catherine DOUBLET a été proclamée douzième vice-présidente et immédiatement installée.

3.13. Élection du treizième vice-président

3.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 123
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 110
- f. Nombre d'abstentions : 12
- g. Majorité absolue ¹⁵ 55

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERGER Rémi	1	Une
FORCHEZ François	1	Une
GANDREY Carine	1	Une
GAVARD Florence	1	Une
GAY André	2	Deux
GRANJON Serge	101	Cent-une
PLAT Pierrick	1	Une
SERET Frédérique	1	Une

3.13.4. Proclamation de l'élection du treizième vice-président

M. Serge GRANJON a été proclamé treizième vice-président et immédiatement installé.

3.14. Élection du quatorzième vice-président

3.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 123
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] 112
- f. Nombre d'abstentions : 10
- g. Majorité absolue ¹⁶ 56

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERGER Rémi	3	Trois
BLOIN Christophe	1	Une
DUCHAMPT Paul	1	Une
GOUBY Thierry	1	Une
GOUTTEFARDE Valéry	104	Cent quatre
PLAT Pierrick	1	Une
THEVENET Elodie	1	Une

¹⁵ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

3.14.4. Proclamation de l'élection du quatorzième vice-président

M. Valéry GOUTTEFARDE a été proclamé quatorzième vice-président et immédiatement installé.

3.15. Élection du quinzième vice-président

3.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	107
f. Nombre d'abstentions :	13
g. Majorité absolue ¹⁷	54

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DEGOUT Julien	99	Quatre-vingt-dix-neuf
DEVILLE Thierry	1	Une
DEVIN Dominique	1	Une
JACQUET Dominique	1	Une
MARTIN Yves	1	Une
MIOMANDRE Mickaël	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une
POTONNIER Patrice	1	Une
THEVENET Elodie	1	Une

3.15.4. Proclamation de l'élection du quinzième vice-président

M. Julien DEGOUT a été proclamé quinzième vice-président et immédiatement installé.

4. Élection des autres membres du bureau

Sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des autres membres du bureau. Il a été rappelé que les autres membres du bureau sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7-du CGCT).

Le président a indiqué qu'il n'y a pas de limite réglementaire pour les autres conseillers communautaires pouvant être membres du bureau.

Par délibération N°5 du conseil communautaire du 7 avril 2026, il a été fixé à 10 le nombre des autres membres du bureau du conseil communautaire.

¹⁷ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

4.1. Élection du 1^{er} membre du bureau

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	111
f. Nombre d'abstentions :	9
g. Majorité absolue ¹⁸	56

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERTIN Christine	2	Deux
BLOIN Christophe	1	Une
DERORY Serge	1	Une
FONTENILLE Alban	2	Deux
GAGNAGE Tess	1	Une
MARTIN Yves	102	Cent deux
PALMIER Alexandre	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une

4.1.4. Proclamation de l'élection du premier membre du bureau

M. Yves MARTIN a été proclamé 1^{er} membre du bureau et immédiatement installé.

4.2. Élection du 2^{eme} membre du bureau

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	2
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	111
f. Nombre d'abstentions :	10
g. Majorité absolue ¹⁹	56

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
AVRIL René	102	Cent deux
BACQUART Albert	1	Une
BERGER Michaël	1	Une
BERGER Rémi	1	Une
COSTON Pascal	1	Une
COUTANSON Bernard	1	Une
FONTENILLE Alban	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une
SERET Frédérique	1	Une
VERNET Gérard	1	Une

¹⁸ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

¹⁹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

4.1.4. Proclamation de l'élection du deuxième membre du bureau

M. René AVRIL a été proclamé 2eme membre du bureau et immédiatement installé.

4.3. Election du troisième membre du bureau

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	2
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	113
f. Nombre d'abstentions :	8
g. Majorité absolue ²⁰	57

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BEAL Hervé	2	Deux
CHOSSY Jean-Baptiste	1	Une
DERORY Serge	1	Une
FONTENILLE Alban	1	Une
FORCHEZ François	1	Une
FRANCON René	1	Une
GAGNAGE Tess	1	Une
GAGNAIRE Marie-Thérèse	100	Cent
GANDREY Carine	1	Une
JOANDEL Denis	1	Une
PALMIER Alexandre	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une
SERET Frédérique	1	Une

3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième membre du bureau

Mme Marie-Thérèse GAGNAIRE a été proclamée troisième membre du bureau et immédiatement installée.

4.4. Election du quatrième membre du bureau

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	114
f. Nombre d'abstentions :	8
g. Majorité absolue ²¹	57

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BAZILE Christophe	1	Une
BEAL Hervé	3	Trois
CHOSSY Jean-Baptiste	1	Une
COUTANSON Bernard	1	Une
DEVILLE Thierry	95	Quatre-vingt-quinze
DEVIN Dominique	2	Deux
FONTENILLE Alban	2	Deux

²⁰ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

²¹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

GAGNAGE Tess	1	Une
GANDREY Carine	1	Une
GAVARD Florence	1	Une
GOUBY Thierry	1	Une
MARRIETTE Cécile	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une
POTONNIER Patrice	1	Une
SAGNARD Jérôme	1	Une
SERET Frédérique	1	Une

4.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième membre du bureau

M. Thierry DEVILLE a été proclamé quatrième membre du bureau et immédiatement installé.

4.5. Élection du cinquième membre du bureau

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....	2
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	113
f. Nombre d'abstentions :	8
g. Majorité absolue ²²	57

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERTIN Christine	1	Une
CHAVAREN Thierry	1	Une
GAGNAGE Tess	1	Une
MILLET Frédéric	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une
POTONNIER Patrice	3	Trois
POURRAT Pascal	1	Une
ROYER Stéphane	1	Une
SAGNARD Jérôme	1	Une
THEVENET Elodie	1	Une
TISSOT Jean-Paul	101	Cent une

4.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième membre du bureau

M. Jean-Paul TISSOT a été proclamé cinquième membre du bureau et immédiatement installé.

4.6. Élection du sixième membre du bureau

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral).....	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	111
f. Nombre d'abstentions :	8
g. Majorité absolue ²³	56

²² La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

²³ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERGER Rémi	1	Une
CHAVAREN Thierry	99	Quatre-vingt-dix-neuf
COUTURIER Muriel	1	Une
DUCHAMPT Paul	1	Une
FORCHEZ François	1	Une
MISSONNIER Thierry	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une
POTONNIER Patrice	3	Trois
SAGNARD Jérôme	1	Une
TARIT Séverine	1	Une
THEVENET Elodie	1	Une

4.6.4. Proclamation de l'élection du sixième membre du bureau

M. Thierry CHAVAREN a été proclamé sixième membre du bureau et immédiatement installé.

4.7. Élection du septième membre du bureau

4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 123
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]..... 112
- f. Nombre d'abstentions : 7
- g. Majorité absolue ²⁴..... 57

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BAZILE Christophe	1	Une
COUTANSON Bernard	1	Une
FONTENILLE Alban	103	Cent trois
GAGNAGE Tess	1	Une
MILLET Frédéric	1	Une
MISSONNIER Thierry	2	Deux
PLAT Pierrick	2	Deux
SAGNARD Jérôme	1	Une

4.7.4. Proclamation de l'élection du septième membre du bureau

M. Alban FONTENILLE a été proclamé septième membre du bureau et immédiatement installé.

²⁴ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

4.8. Élection du huitième membre du bureau

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	111
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	105
f. Nombre d'abstentions :	9
g. Majorité absolue ²⁵	56

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERGER Michaël	1	Une
CHOSSY Jean-Baptiste	1	Une
COUTANSON Bernard	1	Une
DE STEFANO Hervé	1	Une
GAGNAGE Tess	1	Une
GARBIL Pierre	102	Cent deux
MISSONNIER Thierry	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une
POTONNIER Patrice	1	Une
THEVENET Elodie	1	Une

4.8.4. Proclamation de l'élection du huitième membre du bureau

M. Pierre GARBIL a été proclamé huitième membre du bureau et immédiatement installé.

4.9. Élection du neuvième membre du bureau

4.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	123
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d].....	111
f. Nombre d'abstentions :	8
g. Majorité absolue ²⁶	56

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COUTANSON Bernard	1	Une
DERORY Serge	1	Une
FORGE Mickaël	1	Une
GACHET André	104	Cent quatre
MIOMANDRE Mickaël	1	Une
MISSONNIER Thierry	1	Une
POTONNIER Patrice	1	Une
SAGNARD Jérôme	1	Une

²⁵ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

²⁶ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

4.9.4. Proclamation de l'élection du neuvième membre du bureau

M. André GACHET a été proclamé neuvième membre du bureau et immédiatement installé.

4.10. Élection du dixième membre du bureau

4.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants 123
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]..... 113
- f. Nombre d'abstentions : 9
- g. Majorité absolue ²⁷ 57

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOST Roland	1	Une
CHOSSY Jean-Baptiste	3	Trois
GOUBY Thierry	1	Une
MILLET Frédéric	103	Cent trois
MIOMANDRE Mickaël	1	Une
PELARDY Marc	1	Une
PLAT Pierrick	1	Une
POTONNIER Patrice	1	Une
THEVENET Elodie	1	Une

4.10.4. Proclamation de l'élection du dixième membre du bureau

M. Frédéric MILLET a été proclamé dixième membre du bureau et immédiatement installé.

